

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LOBBES PARTIE 5 : TABLEAU RÉCAPITULATIF

	FP n° 17	Bienne-lez-Happart	Valorisation de la Place de Bienne-lez-Happart				X														104.668,15 €	62.800,89 €	41.867,26 €	DG01 – Programme triennal et subsides pour l'amélioration du cadre de vie	3 à 6 ans
	FP n° 18	Mont-Sainte-Genève	Aménagement du centre de Mont-Sainte-Genève																		1.149.585,43 €	689.751,26 €	459.834,17 €	DG01 – Programme triennal et subsides pour l'amélioration du cadre de vie	3 à 6 ans
3		Répertoire																			-	-	-	-	A déterminer

* A partir de l'approbation du PCDR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- A.1. Mettre sur pied une politique globale et continue de mise en valeur et de protection du patrimoine bâti.**
- A.2. Améliorer le maillage écologique du territoire et assurer sa protection.**
- A.3. Sensibiliser la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie rural.**
- A.4. Développer une politique touristique durable basée sur un partenariat des forces vives actives sur le territoire et sur le potentiel historique, culturel et naturel.**
- A.5. Développer des infrastructures d'accueil pour les touristes.**

- B.1. Définir un cadre urbanistique cohérent qui favorise des critères esthétiques et environnementaux durables.**
- B.2. Valoriser les cœurs de villages.**
- B.3. Aménager et/ou trouver des nouvelles destinations à certains bâtiments et sites répondant ainsi aux besoins socio-économiques.**
- B.4. Développer une offre en logement répondant aux besoins de la population et aux critères de la mixité sociale.**
- B.5. Développer et innover dans l'habitat rural et durable.**

- C.1. Développer un réseau local pour les modes doux (cyclistes, piétons, PMR,...).**
- C.2. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative.**
- C.3. Sécuriser les entrées des villages, hameaux et lieux de vie importants.**
- C.4. Améliorer l'offre des transports collectifs en misant sur la complémentarité des modes de transport.**

- D.1. Aménager et rénover des infrastructures conviviales et intergénérationnelles pour les loisirs, notamment sportifs et culturels.**
- D.2. Améliorer la cohésion et la solidarité entre les différentes organisations dans le milieu associatif.**
- D.3. Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale.**
- D.4. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.**